

Nîmes, le 11 janvier 2016

Comité "Sortir de l'état d'urgence"

L'état d'urgence décrété par le gouvernement puis prolongé et **renforcé** par la loi, autorise des perquisitions sur ordre des préfetures, de jour comme de nuit, en dehors de tout cadre judiciaire, sur le fondement de fiches possiblement erronées, de dénonciations, d'informations et de soupçons sujets à caution.

L'état d'urgence c'est la **perte** de libertés garanties par la constitution : liberté de manifester, de se réunir, de circuler ; c'est la possibilité pour le Ministre de l'intérieur de dissoudre des associations. Sous couvert de combattre « le terrorisme », le gouvernement attaque nos libertés démocratiques, individuelles, sociales et politiques ; il réduit sur le terrain social et politique les moyens d'action et d'expression des syndicats, des partis politiques et des associations.

L'état d'urgence et le climat de guerre intérieure alimenté par le gouvernement contribuent au **renforcement** des **amalgames** et aux pratiques discriminantes, notamment de la part des forces de police. Ce ne sont pas « les terroristes qui sont terrorisés », ce sont des jeunes et des populations victimes de l'arbitraire en raison de leur origine et/ou de leur religion qui voient leur situation encore davantage fragilisée.

Le gouvernement veut inscrire dans la Constitution

1. l'état d'urgence afin de le rendre incontestable ; simultanément, il a le projet d'intégrer dans les règles de droit commun une grande partie des procédures d'exception de l'état d'urgence ; ce qui aura pour effet d'instituer, de fait, un état d'urgence permanent
2. la déchéance de nationalité pour les français binationaux condamnés pour un crime constituant une atteinte grave à la vie de la Nation". Cette mesure portée par l'extrême droite la banalise, la crédibilise et " entre français en remettant en cause le droit du sol.

Ces mesures **liberticides** sont **inefficaces** pour lutter contre le terrorisme :

- Dans le Gard, en un mois d'état d'urgence, il y a eu 59 perquisitions pour aboutir à 3 personnes poursuivies et une seule peine prononcée.
- Personne ne peut croire que perdre la nationalité française empêcherait un terroriste d'agir !

Parce que nous ne voulons pas sacrifier nos libertés, parce que nous voulons être égaux,

Parce que nous ne voulons pas être leurrés sur notre sécurité,

nous appelons la population à se mobiliser contre ces projets du gouvernement qui doit

- **renoncer à une réforme constitutionnelle dont le contenu est inacceptable ;**
- **lever l'état d'urgence ; abandonner toute déchéance de nationalité**
- **rétablir, sans délai, le droit plein et entier de manifester ;**
- **cesser les perquisitions et les assignations à résidence arbitraires et à agir dans le cadre de procédures judiciaires ;**
- **assumer son rôle de garant de la défense des droits et des libertés publiques.**

A l'appel de :

et le soutien de